



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

AVIS DE PROMULGATION - RÈGLEMENT

Aux citoyens de la Municipalité de Saint-Armand, AVIS DE PROMULGATION est donné que :

Les membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Armand ont adopté à la séance ordinaire du conseil tenu le 7 avril 2025;

RÈGLEMENT NO. 025-25-01

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 025-25 CONCERNANT L'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE ET DES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Ce règlement modifiant le retrait des articles 6.2 et 6.6 concernant la tarification pour les matières recyclables et la modification du titre de la section 2.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal situé au 414, chemin Luke à Saint-Armand durant les heures normales d'ouverture soit, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité, www.municipalite.saint-armand.qc.ca, dans la rubrique Règlements.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Armand
ce 14^e jour d'avril 2025

Marie-Hélène Croteau
Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Hélène Croteau, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Armand, MRC de Brome-Missisquoi, certifie que j'ai publié l'avis de promulgation du règlement no. 025-25-01 concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs de compensation pour les services pour l'exercice financier 2025 conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 14 avril 2025 avant 17h, à chacun des endroits suivants :

- le site Internet de la Municipalité;
- le babillard au bureau municipal, situé au 414, chemin Luke à Saint-Armand;
- le babillard du centre communautaire situé au 444, chemin Bradley à Saint-Armand;
- le babillard du bureau de poste situé au 210 rue Philips à Saint-Armand.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.
En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Armand, ce 14 avril 2025.

Marie-Hélène Croteau
Directrice générale, greffière-trésorière